

La pauvreté comme legs

Le travail des enfants dans l'État de Rio de Janeiro

Poverty as a legacy. Child labor in Rio Janeiro

Delma Pessanha Neves



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/69>

DOI : 10.4000/etudesrurales.69

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001

Pagination : 55-72

Référence électronique

Delma Pessanha Neves, « La pauvreté comme legs », *Études rurales* [En ligne], 159-160 | 2001, mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 12 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/69> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.69

Ce document a été généré automatiquement le 12 février 2020.

© Tous droits réservés

La pauvreté comme legs

Le travail des enfants dans l'État de Rio de Janeiro

Poverty as a legacy. Child labor in Rio Janeiro

Delma Pessanha Neves

Je remercie Afrânio Garcia Jr pour ses suggestions en vue de l'élaboration de cet article.

- 1 LA PRÉCARITÉ des conditions de vie révélatrice d'un état extrême de pauvreté peut être imputée à de nombreuses causes. Certaines d'entre elles sont cumulatives, emprisonnant ceux qui en subissent les effets dans un univers relationnel difficile à surmonter. L'isolement se reproduit de génération en génération, transformant la pauvreté en legs. Cette transmission prend plus de relief lorsqu'il s'agit de familles qui tirent parti du travail rémunéré (directement ou indirectement) de leurs jeunes enfants. Ceux-ci, depuis leur plus tendre enfance, doivent intérioriser les barrières sociales comme mode naturel d'être dans le monde. Exclue de l'accès à des alternatives leur permettant toute mobilité sociale, leurs chances de connaître d'autres formes d'insertion sont plutôt réduites. En fait, ils accumulent tous les désavantages du manque de qualification quand ils ne sont pas déjà précocement inaptes à constituer une force de travail, que ce soit à cause d'accidents ou de maladies professionnelles qui font d'eux, dès leur plus jeune âge, des handicapés ou des indigents.
- 2 La législation a condamné le travail des enfants, refusant par là d'accepter qu'ils se livrent à des activités productives dans des conditions avilissantes ou pénibles considérées comme une entrave à la continuité du processus de formation de l'être adulte, laquelle fait partie intégrante du cycle de développement physique, social, moral et professionnel. Cette manière perverse d'insertion, par le travail salarié, d'individus qui ne peuvent répondre légalement de leurs actes en tant que citoyens, s'approprie la force physique de ceux qui en ont besoin pour compléter leur développement biologique. La force de travail s'en trouve ainsi dévalorisée.
- 3 Intégrant les enfants ou les adolescents en tant que travailleurs, les employeurs les rémunèrent donc en fonction de leur incapacité ou de leur irresponsabilité civile. Ils s'insèrent dans le marché du travail comme s'ils étaient des appendices de leurs parents, subissant des contraintes que les travailleurs libres ne connaissent pas. Le

travail des enfants ainsi défini a suscité une véritable croisade morale menée principalement par les porte-parole de l'OIT (Organisation internationale du travail)¹. La condamnation du travail des enfants a permis de prendre en compte les carences matérielles et sociales des victimes ; on a reconnu que cette pratique était liée aux conditions spécifiques des pays en voie de développement.

- 4 L'argument selon lequel de telles causes ne sont pas les plus importantes peut s'appuyer sur le fait que l'existence de ce type de travail présuppose aussi celle de l'employeur et de l'acquéreur de services. Tant et si bien que le nombre de ces travailleurs juvéniles varie selon les périodes, ce qui révèle des changements concernant soit la demande, soit l'utilité d'une incorporation de cette force de travail². En outre, il varie en fonction de la définition, toujours changeante, de l'âge qui fixe le début de la vie adulte et de la responsabilité civique.
- 5 Dans le milieu rural brésilien, la condamnation du recours au travail des enfants s'est exprimée avec force dans un contexte correspondant au processus d'interdépendance entre agriculture et industrie³. Entamé dans les années soixante-dix grâce à diverses subventions, ce processus a permis, par le biais du développement technologique, d'augmenter l'accumulation du capital et la reproduction de la masse des travailleurs précocement inaptés à cette activité laborieuse, vu les conditions extrêmement défavorables de la vente de leur force de travail.
- 6 Le développement technologique dans l'agriculture – et notamment dans la culture de la canne à sucre, du soja, du café et de la tomate – a suscité l'émergence d'un type de travailleur collectif réduit à des gestes précis, dont l'existence est soumise à des cycles fixes marqués par une concentration de la demande de force de travail. Pour cela, on a imposé aux travailleurs de se regrouper dans des espaces généralement situés à la périphérie des villes, de manière à faciliter le recrutement intermittent. Ces facteurs ont provoqué une baisse du coût de la main-d'œuvre et ont contraint les familles de travailleurs aux pires conditions de reproduction.
- 7 Étant donné la diversité des situations en milieu rural au Brésil, j'analyserai particulièrement les effets intergénérationnels du travail des enfants dans l'industrie agroalimentaire du sucre et de l'alcool. Que ce soit au sein du système esclavagiste ou de celui du métayage qui lui a succédé, le jeune travailleur se joignait aux adultes en raison des liens familiaux. Il assurait ainsi une remarquable force de travail lors des pics de production (la cueillette et le transport de la canne à sucre, des unités de production vers les unités de fabrication). De plus, cette pratique garantissait la socialisation des futurs travailleurs. Forme prédominante d'une appropriation de la force de travail dans un contexte d'interdépendance entre agriculture et industrie, et spécialement quand il s'agit d'une utilisation intensive de machines pour le travail agricole, le recours au travail d'enfants ou de jeunes continue à agir comme un moyen favorisant l'immobilisation de la force de travail. Parce que cette incorporation précoce tend à empêcher la majorité des travailleurs ruraux d'accéder à bien d'autres possibilités d'insertion dans le marché du travail, elle génère une plus grande disponibilité pour un recrutement saisonnier.
- 8 La production de sucre au Brésil a constitué l'une des activités sur lesquelles s'est fondée l'exploitation économique depuis l'époque coloniale. Son expansion a eu lieu dans différentes régions et s'est intensifiée à partir des récentes découvertes technologiques se rapportant à la production de carburant à base d'alcool mise en place par le PROALCOOL (Programme national de l'alcool) en 1975⁴.

- 9 Les relations de production au sein de cette agroindustrie ont intégré des acteurs dont la position socioéconomique est très contrastée :
- les propriétaires d'usinas (unités agroindustrielles productrices de canne, de sucre, d'alcool et autres produits dérivés) ;
 - les propriétaires de terres et producteurs spécialisés dans les matières premières acquises par les usinas ;
 - les commerçants des sous-produits de la canne à sucre destinés aux marchés interne et externe ;
 - les travailleurs de l'industrie, responsables de la transformation de la canne à sucre en sous-produits ;
 - les travailleurs ruraux s'adonnant à la culture de la matière première.
- 10 C'est dans ce dernier groupe que l'activité laborieuse des enfants et des adolescents a été le plus critiquée.
- 11 Au Brésil, les agents économiques se situant dans une structure fortement polarisée, la culture de la canne à sucre représente un exemple paradigmatique des conditions de constitution de deux caractéristiques importantes de l'organisation sociale. C'est une activité emblématique de l'extrême concentration des revenus et du protectionnisme d'État, mais aussi de la concentration de pauvreté extrême⁵. L'analyse de la spécificité des liens régissant le travail des enfants et des jeunes au sein de la production de canne à sucre révèle de façon évidente les traits généraux d'un modèle d'utilisation de la force de travail pratiqué par les *usineiros* et les producteurs de canne. Cependant, je me bornerai à étudier ici les modes d'intégration du travail des enfants, existant depuis le XVIII^e siècle, dans l'une des plus anciennes régions productrices de sucre et d'alcool. Elle se trouve approximativement à 300 kilomètres de Rio de Janeiro. La canne à sucre recouvre une superficie de 200 000 hectares. On y trouve 8 usinas autour desquelles se regroupent environ 14 000 producteurs de canne, 5 000 ouvriers, 20 000 travailleurs ruraux et 7 340 enfants et jeunes entre 7 et 14 ans, dont on considère qu'ils sont en situation de risque de précarité sociale du fait de leur rattachement précoce au monde du travail et, par conséquent, de leur détachement du système scolaire⁶.
- 12 L'intensification du recours à des machines dans la culture de la canne à sucre modifie l'organisation du travail familial. À cause de ce changement, tous les membres de la famille doivent correspondre au type du travailleur moyen défini rationnellement. Le nombre de tiges de canne à sucre devant être coupées simultanément est passé de 3 à 5 et, par la suite, de 5 à 7, et ce, en fonction de la puissance des appareils effectuant la récolte. Chaque travailleur se voit dans l'obligation d'adapter son agilité motrice à l'intensité du mouvement des machines. Si cette adéquation est impossible, il est tenu de faire intervenir les autres membres de la famille pour exécuter sa tâche et se maintenir dans la place. Étant donné la diminution précoce de la productivité de la force de travail des hommes, les femmes ont été massivement incorporées à ce marché du travail. Peu habituées à la dextérité requise par le rythme des machines, et pour compenser des salaires peu élevés, elles ont été contraintes de s'adjoindre le travail de leurs enfants pour rester dans les normes du travailleur moyen.
- 13 Dans les formes antérieures de travail familial, la répartition des tâches par sexe et par âge répondait à la hiérarchie sociale au sein de la famille, au degré de maturité physique et à la conception que l'on se faisait de chaque sexe. Aujourd'hui, elle sert à différencier l'accès au revenu. Les modifications techniques intervenues dans la récolte de la canne à sucre ont permis l'incorporation de travailleurs dotés de capacités

physiques diverses, parce que les salaires ont été définis selon la production. La diminution du prix de revient de la force de travail s'est également accélérée, le processus ayant entraîné la déqualification du salaire proportionnellement à la perte d'autorité du chef de famille. Tous finissent plus ou moins par se livrer aux mêmes activités : faucher et laver, couper et disposer la canne en tas qui puissent être recueillies par la machine. En outre, l'adoption de types de contrat avec paiement de salaires en fonction de la production a encore fait chuter le prix de la force de travail, encourageant ainsi la tricherie sur la législation et les droits des travailleurs récemment conquis⁷.

- 14 La progression du travail salarié et la fin de tout accès pour les travailleurs à une résidence et à une culture de subsistance au sein des fazendas ont rompu le lien qui unissait la force de travail à un employeur précis. Ces faits ont aussi favorisé le développement du sous-emploi et du travail clandestin, c'est-à-dire non protégé par la réglementation en vigueur⁸. Résidant à la périphérie des villes, les familles commencent à dépendre davantage de besoins qui, jusque-là, étaient satisfaits sans la médiation de l'argent : il fallait payer le gaz avec lequel on faisait la cuisine, ainsi que l'énergie électrique, par exemple, sans compter les biens de consommation associés, comme le réfrigérateur, la télévision, éventuellement achetés d'occasion. Les travailleurs supportent également de longs déplacements (allant de 2 à 4 heures par jour) en direction des fazendas, dans des camions ou des autobus mal entretenus, facteurs de risques et de fréquents accidents de la route.
- 15 Lorsqu'ils sont interviewés, les travailleurs ruraux font allusion en premier lieu au caractère modeste de leurs revenus et à l'impossibilité d'assurer seuls la préservation de l'unité familiale. Cependant, cette évaluation négative est parfois relativisée par la reconnaissance de quelques-uns des cadres au sein desquels les familles se structurent. Quant aux femmes, elles mentionnent de manière récurrente la rupture de leurs relations conjugales ou les problèmes de santé de leur mari, ainsi que la présence d'une nombreuse progéniture, toutes situations considérées comme incompatibles avec des revenus modestes. Le modèle type de composition de la famille nucléaire inclut le couple ou un des deux parents, le plus souvent la mère, et quatre à cinq enfants. Ce nombre d'enfants accuse une baisse relativement récente. Pour la génération précédente, la moyenne des enfants oscillait entre huit et dix. Les familles nucléaires s'insèrent dans un réseau généralement matrilineaire de parenté et de résidence. Régulièrement, la maison se voit rajouter de nouvelles pièces ou le jardin est divisé en unités résidentielles associant trois à quatre familles. Cela les amène à admettre comme partie intégrante de leur existence la pratique, certes violente, mais indispensable, du travail précoce de leurs enfants.
- 16 Les arguments invoqués révèlent que les familles n'arrivent pas à accéder à un minimum de soins médicaux réguliers, souffrant de ce fait nombre de maladies et infirmités. Certaines sont dues à leurs conditions de vie précaires, à des accidents du travail ou à l'environnement professionnel. D'après les données recueillies au cours des entretiens, il apparaît que dans chaque famille il y a des cas d'hypertension artérielle, de déficience rénale, de déviation de la colonne vertébrale, d'accidents vasculaires, de coupures profondes, voire d'amputation partielle des membres. On note aussi des morts par accident de la circulation, des problèmes psychiatriques et une tendance à l'alcoolisme qui touche plus particulièrement les hommes de 20 à 40 ans. Cependant, les pères de famille au même titre que les mères considèrent comme exceptionnels la

maladie et le fait d'avoir une nombreuse progéniture. Ils admettent que leurs vies seraient bien meilleures si tous les membres de la famille, productifs et improductifs, pouvaient travailler.

- 17 La récolte de la canne à sucre a lieu sous le soleil ou sous la pluie. La coupe se fait à la main, mais après avoir brûlé la cannaie, ce qui entraîne une importante pollution de l'air. Le travailleur est exposé aux piqûres d'insectes et aux morsures de serpents. Son alimentation est incertaine et souvent avariée, le repas ayant été préparé la veille ou le matin très tôt, puis exposé au soleil ou à la chaleur jusqu'à 11 heures, moment où il s'interrompt pour déjeuner. Il est très difficile de se procurer de l'eau potable, pourtant plus que nécessaire compte tenu de la déshydratation due à la sudation liée aux efforts sous le soleil et aux nombreuses couches de vêtements qui recouvrent le corps afin de le protéger des coupures et démangeaisons provoquées par les feuilles de canne. Tout cela est aggravé par la nécessité de répondre à l'intensification croissante de l'utilisation de la force de travail, exigence qui augmente lorsque la productivité de la cannaie diminue. Considérée par les producteurs comme un domaine peu lucratif, la canne à sucre ne fait pas l'objet d'investissements qui amélioreraient cette culture. Dans ces circonstances, les plantes ne grandissent guère et, parfois, viennent à se raréfier. De telles conditions diminuent la productivité du travailleur qui reçoit sa paie en fonction des mesures appliquées à la production : par tonnes ou par mètres de lignes de canne à sucre coupées⁹.
- 18 Les risques sont devenus extrêmes parce que l'usure et la destruction de la force de travail ont été banalisées. Il est rare que les dirigeants institutionnels – publics ou privés – se soient mobilisés face à ce qui, pourtant, aux yeux de tous, a constitué et constitue encore une calamité¹⁰. La banalisation de la violence liée au mode de vie des couches les plus pauvres de la population brésilienne, amoindrit l'horreur que suscite le travail des enfants. Aucune politique visant à imposer des moyens de protection, aucune action tendant à contrôler et délégitimer l'absence de respect de la vie biologique, n'a été couronnée de succès à ce jour. Quand bien même on exhibe ces fléaux et cette misère à grand renfort de pathos, comme c'est le cas à l'occasion des accidents de la route très meurtriers, force est de constater qu'aucune initiative n'est prise pour remédier à cette situation. Et les enfants, comme les adultes, survivant au milieu des contraintes perverses inhérentes à cette activité productive, y répondent en mortifiant leur corps de manière exemplaire et en anéantissant en eux tout projet de changement de position sociale.
- 19 Les représentants locaux du ministère du Travail, constamment incités à mettre fin au travail illégal sous ses formes les plus diverses – contrats informels, incorporation d'enfants, réclusion de travailleurs ayant contracté des dettes afin de rendre viable le lien productif –, associent leurs efforts à ceux de la presse. Les campagnes destinées à contrôler et à punir sont fréquemment annoncées dans la presse, ce qui a pour effet de déplacer le problème. Les employeurs et les travailleurs peuvent ainsi prendre leurs dispositions pour stopper momentanément le travail des enfants. Lorsque ce n'est pas possible, ils les abandonnent sur le chemin de la cannaie ou les cachent dans l'exploitation. Les enquêtes menées par les fonctionnaires du ministère ont plutôt favorisé une grande ingéniosité pour ce qui est de dissimuler le travail salarié des enfants. Cette situation n'a fait qu'augmenter la responsabilité des parents dans cette utilisation de leurs enfants. Ce sont souvent eux qui doivent les cacher. De même, ce sont eux qui assument financièrement les charges relatives aux maladies

professionnelles ou aux fréquents accidents du travail. Ainsi, les parents légitiment et renforcent la croyance répandue selon laquelle leurs enfants ne travaillent que parce qu'ils se trouvent dans une situation misérable due au veuvage, à la maladie, au nombre important d'enfants à charge. En conséquence une conviction se fait jour : en acceptant le travail des jeunes, les patrons feraient figure de bienfaiteurs¹¹.

- 20 Cette forme de légitimation a des conséquences sur la formation de ces travailleurs précoces qui éprouvent d'ailleurs des réticences à raconter leur expérience. Ils s'en remettent toujours à la parole autorisée de leur mère. Lorsqu'ils acceptent de parler de leur travail, ils reproduisent les associations moralisatrices qui, de manière abstraite, valorisent l'étude et le droit de s'amuser que l'on accorde généralement aux enfants. C'est avec une certaine désinvolture qu'ils évoquent la fatigue et le sacrifice honorable qui leur permet à la fois de s'associer à leurs frères et sœurs et à leurs parents et de reproduire physiquement et socialement leurs activités.
- 21 Les jeunes travailleurs doivent occulter cette activité illégale et participent au silence public sur ce sujet. Ils intègrent de multiples façons cette perception d'un monde immuable, d'un destin. Leur point de vue est relégué au second plan ou s'articule autour d'autres formes de médiation. Protégeant le père de l'humiliation ouverte que constituent l'insuffisance de sa productivité mais aussi sa perte de responsabilité en tant que chef de famille, c'est la mère et épouse qui accepte de s'exprimer sur le travail des enfants. Les pères, lorsqu'ils sont présents, ne font référence qu'à la dureté des conditions de travail. C'est pour cela que cette recherche s'appuie tout particulièrement sur les propos des mères.
- 22 Le chercheur doit être conscient de cette limite. Il lui faut prêter attention au fait que le travail des enfants doit être appréhendé dans le contexte d'insertion productive des travailleurs dont les enfants et les jeunes font partie. Par conséquent, ce qui est en jeu, c'est la perversion de l'insertion par le travail dans certains secteurs de l'économie, et pas seulement les mutilations physiques et sociales auxquelles sont soumis les enfants.
- 23 La délimitation des étapes de la vie varie suivant les cultures et oriente les méthodes de recherche. Confrontés aux difficultés financières pour assurer la survie de la famille, et au comportement des enfants qui ne correspond pas aux espoirs qu'ils avaient fondés sur leur avenir, beaucoup de parents anticipent leur insertion dans la vie adulte.
- 24 Les activités des enfants dépendent de leurs capacités physiques et de l'accomplissement du cycle obligatoire de l'enseignement élémentaire (de 7 à 14 ans). Les lieux de résidence des familles de travailleurs sont dépourvus d'école offrant un enseignement moyen (pour les jeunes de 14 à 18 ans). Si elles veulent pallier une telle carence, les familles doivent disposer de ressources financières permettant aux enfants de se déplacer, si tant est qu'il existe des moyens adaptés. On peut aussi organiser le transport des enfants, situation fréquente pour les jeunes filles employées comme domestiques. À 7 ans, les enfants sont envoyés à l'école, et ce, indépendamment de la qualité des services qu'ils rendent, et ils sont libres ensuite de jouer avec leurs frères et sœurs ou leurs voisins près de la maison. Jusqu'à 10 ans, ils sont généralement accompagnés si l'école se trouve loin. Entre 10 et 14 ans, les filles et les garçons doivent participer aux tâches domestiques et tous veillent sur leurs plus jeunes frères et sœurs. C'est vers les 10 ans que les enfants, surtout les garçons, encouragés par leurs parents, commencent à aller au-delà des espaces sociaux propres aux relations de voisinage et à l'univers scolaire. Conquérir la liberté de se déplacer seul représente le premier pas

dans la construction de la masculinité adulte. Avec insistance, les parents exigent de leurs enfants qu'ils rendent compte de leurs actes.

- 25 La reconnaissance sociale de l'entrée dans la vie adulte intervient vers 14 ans pour les deux sexes. Pour les garçons, ce sont le travail et l'autonomie financière qui leur assurent une marge d'action pendant leur temps libre. Pour les filles, c'est le moment de l'initiation à la création d'une nouvelle unité familiale, les relations amoureuses faisant l'objet d'une surveillance de la part des parents.
- 26 Dans le processus d'autonomisation des jeunes garçons, l'acquisition d'une bicyclette, convoitée dès l'âge de 10 ans, est fondamentale. Elle permet de s'éloigner et de développer des relations de camaraderie. Grâce à elle, le garçon peut aller au bal et dans les bars des localités voisines. La bicyclette favorise donc l'expansion du tissu de relations permettant au jeune de trouver une amoureuse. Elle vient en complément des autres objets de consommation qui marquent la position sociale, comme les vêtements et le walkman. Travailler afin d'acheter ces biens est une des raisons invoquées pour justifier que l'on anticipe sur l'âge recommandé.
- 27 Le passage à la vie adulte peut aussi être avancé lorsque les parents n'arrivent plus à contrôler le comportement de leurs enfants. Si le degré maximum de scolarité a été atteint ou, au contraire, si l'enfant n'y parvient pas parce que l'école ne remplit pas son rôle, en particulier sa fonction disciplinaire, il ne reste plus aux parents qu'à insérer leurs enfants dans le système de relations hiérarchisées de la cannaie. Sans beaucoup d'autres alternatives, les jeunes deviennent adultes en apprenant à couper la canne à sucre et en obéissant aux horaires et aux règles du monde du travail.
- 28 La sélection précoce des enfants pour la coupe de la canne à sucre suppose une évaluation de leur santé et de leur développement physique. En principe, il est impensable d'incorporer des enfants avant 9, 10 ans, sauf dans des situations précises et ponctuelles, comme lorsque la famille, pour non-paiement, risque de voir l'électricité coupée, lorsque les plus jeunes frères et sœurs n'ont pas de quoi se nourrir ou que les parents souffrent de maladie grave. Les mères, nous l'avons souligné, jouent un rôle important dans ce passage. Ce sont elles qui vont graduellement adapter le corps des enfants les plus à même de supporter les dures conditions de la coupe. La fatigue causée par la dépense physique doit être peu à peu domptée jusqu'à ce que se forge un travailleur accompli qui ne fait jamais état de sa peine. Les garçons et les filles qui n'ont pas atteint la maturité physique et intellectuelle suffisante pour entrer dans ce monde du travail sont considérés comme malades. Cette définition, qui reflète leur degré d'incapacité, ne signifie pas pour autant qu'ils soient totalement libérés du travail. On leur pardonne tout juste leur manque regrettable d'engagement à l'égard des tâches de la cannaie.
- 29 Les mères trouvent peu de solutions pour leurs enfants à la recherche d'un revenu mais inadaptés au travail dans les plantations. Pour les jeunes filles, il existe les activités domestiques rémunérées par une autre famille ou la substitution à la mère dans les tâches quotidiennes. Le fait que des enfants ne puissent pas remplacer leur mère dans la cannaie oblige celle-ci à demeurer une travailleuse et rend nécessaire une aide à la maison. Pour les jeunes garçons, les mères doivent gérer une situation presque toujours dramatique : la progression vers la position dévalorisée de sujet à la charge de la famille, dans les cas les plus graves, ou, plus généralement, l'insertion comme garçon de ferme avec un salaire de misère et sous les ordres d'un travailleur doté, lui, d'un

véritable statut. Ne pouvant pas assumer le rôle d'adulte, le jeune, incapable de travailler dans la cannaie, fait l'objet de railleries au sein de son groupe.

- 30 Les enfants, déjà considérés comme adultes, qui ne s'adaptent pas au travail de coupe de la canne à sucre parce qu'ils refusent les valeurs qui lui sont attachées, sont poussés à migrer et sont sévèrement critiqués et accusés d'être des poids morts. Le qualificatif de « paresseux » qu'on leur attribue implique qu'on leur refuse le droit de participer aux bénéfices de la solidarité familiale, fondée sur la contribution à la satisfaction des intérêts collectifs. De nombreux jeunes adultes dans cette situation se trouvent en état de dépendance alcoolique.
- 31 La socialisation de l'enfant préfigure un travailleur financièrement autonome, fondateur d'une nouvelle famille et dont le niveau d'instruction sera un atout fondamental pour l'amélioration de ses conditions de travail. La réussite de cette socialisation dépend non seulement des efforts des parents qui dispensent l'enfant de travailler pour qu'il puisse étudier, mais aussi des rêves de rupture inspirés par l'école.
- 32 L'allongement de la scolarité des enfants fait partie intégrante du projet des parents qui entrevoient pour la génération suivante ce qui ne leur a pas été possible. C'est pourquoi ils prennent le parti d'investir dans l'appropriation des instruments du savoir par leurs enfants, en leur laissant le soin d'administrer leurs chances. Ils reconnaissent que l'école, espace de l'autre et pour l'autre, est parfaitement propice à la diminution de l'isolement social et culturel dont ils se sentent victimes. Et les enfants, de leur côté, reconnaissent que la scolarité est essentielle pour prétendre à des formes d'intégration diverses et participer à d'autres univers sociaux. Cependant, parents et enfants s'accordent à voir dans ces formes d'intégration le produit du hasard et d'associations privilégiées difficilement accessibles à tous.
- 33 La seule élévation du niveau d'instruction n'est pas une assurance en soi. La réussite dépend aussi du fait que les enfants intègrent ou non la discipline qui accompagne les études. Repérer les potentialités d'un élève devient possible grâce aux liens qui s'établissent avec les professeurs, pour les garçons et les filles, et – mais cela ne concerne que les filles – avec les patronnes. On attend beaucoup de l'intervention des uns et des autres parce que ces personnages se situent dans des mondes déconnectés de celui des travailleurs et de leurs enfants. Ils se posent en médiateurs pour franchir le passage de ce qui est connu à ce qui est, certes, désiré, mais inconnu. Par conséquent, l'allongement du temps de scolarité des enfants est aussi un processus d'autonomisation par rapport aux parents et de distanciation culturelle. Améliorer sa vie, c'est s'intégrer à un autre espace social, c'est s'éloigner de son groupe d'origine.
- 34 Toutefois, les parents et les enfants mettent en avant les limites de l'école. Les parents passent en revue le type de services qu'elle rend objectivement ainsi que les contraintes qu'impose l'entrée dans un univers autre que le leur, même si leurs enfants sont dotés d'un meilleur niveau d'instruction qu'eux. Ils déplorent l'inexistence d'un marché du travail local qui présenterait des conditions favorables à l'accomplissement professionnel. Les enfants reconnaissent le peu d'avantages qu'offre la scolarisation dans leur cas. Les qualités fondamentales qu'on requiert d'eux sont l'habileté, la force et la résistance physique. Une scolarité plus longue semble paradoxale en ce qu'elle implique le sacrifice d'avantages tangibles au profit d'autres, quasi impossibles à acquérir.
- 35 Cependant, les parents qui s'engagent dans la voie de la scolarisation de leurs enfants ne renoncent pas à montrer à ces derniers que l'on peut dépasser des conditions de vie

défavorables. Ils plaident dans l'absolu pour l'élévation du niveau d'instruction et donnent leur avis sur le rythme de cette adaptation : elle doit se faire graduellement et moyennant des engagements stricts [Morice 1996].

- 36 Les parents attribuent à l'école le pouvoir d'inculquer des valeurs qui permettent d'organiser des projets et d'apprendre à se donner les moyens de les objectiver. Ils refusent l'autonomie d'une vie à la dérive et la certitude de la reproduction de conditions précaires. Toutefois, l'école qui est proposée à leurs enfants ne correspond pas à leurs attentes pour un certain nombre de raisons : manque d'assiduité et horizon rétréci des instituteurs, immense temps perdu à tenter de parvenir à un savoir élémentaire mais nullement à même de transformer un destin a priori très sombre. Ainsi, ne proposant aux enfants ni projets ni organisation du temps, l'école annonce, elle aussi, la fin de l'enfance, c'est-à-dire de cette période de l'acceptation sans remise en question de l'autorité parentale. Une bonne partie des garçons et des filles, vers les 12-13 ans, préfèrent conquérir leur indépendance grâce à un petit salaire plutôt que de prolonger cette situation. Les relations qui s'instaurent entre les enfants et les adolescents travailleurs expriment l'entrée dans la vie affective et sexuelle, et fixent la reconnaissance sociale au sein du groupe.
- 37 L'accès à l'instruction est limité aussi par l'incompatibilité qui existe entre fréquenter l'école et travailler sur une fazenda. Si aller à l'école permet d'appréhender différemment le monde du travail, inversement le travail de coupe de la canne interdit la scolarité vu l'épuisement physique qu'il provoque. De surcroît, le niveau scolaire ne se répercute pas sur les salaires, et les cours du soir nécessitent souvent de longs trajets à pied. Par conséquent, l'investissement que les parents et les enfants doivent faire pour produire des adultes responsables et, exceptionnellement, des individus capables d'accéder à une autre position sociale est saboté par les institutions intervenant simultanément : l'école n'offre pas vraiment d'alternative pour rompre avec des conditions de vie difficiles ; l'univers du travail violente, quant à lui, les valeurs de base des enfants en leur octroyant des salaires. Certains jeunes travailleurs consomment de manière improductive une partie de cet argent en divertissements, réaffirmant à leurs dépens la banalisation du travail par les patrons.
- 38 Finalement, face à un dilemme qu'ils ne peuvent résoudre à eux seuls, les parents choisissent de veiller à l'intégrité morale de leurs enfants et à leur communiquer des valeurs telles que l'honnêteté, la dignité et la solidarité familiale, à un moment de leur vie où ces derniers s'efforcent de construire leur autonomie. Ils parent ainsi au risque de voir leurs fils intégrer des groupes de jeunes délinquants, et ne manquent pas de dénoncer les voisins qui donnent le mauvais exemple¹².
- 39 Ce peu d'alternatives révèle le drame solitaire vécu par ces familles pour gérer l'accès à l'indépendance de leurs enfants et traduit les contraintes sociales qui conduisent à perpétuer la pauvreté comme un legs. Avec une conscience aiguë de la situation, les parents transmettent le sens des valeurs à leurs enfants, à travers un *ethos* qui revalorise – à leurs yeux et aux yeux des autres – les groupes socialement déclassés.
- 40 Se reproduisant sous de telles contraintes, les familles des travailleurs se voient isolées et enfermées dans un cercle vicieux ne laissant apparaître que la fatalité d'un futur précaire. Il n'est pas donné à tous les parents d'élaborer un projet de rupture pour leurs enfants. De même, tous les enfants ne sont pas capables de s'astreindre à une discipline de fer pour saisir leur chance.

- 41 L'analyse, sur trois à quatre générations, des itinéraires professionnels des travailleurs ruraux de la canne à sucre montre que la reproduction sociale de cette catégorie renvoie à trois groupes distincts.
- 42 D'abord ceux qui n'ont les moyens ni de migrer ni de choisir d'autres formes d'insertion au marché du travail local. Leur reproduction s'appuie sur des valeurs morales qui orientent les rôles au sein de la famille et perpétuent le lien et le savoir-faire. Le maintien dans une situation de travail difficile se justifie en ce qu'elle est compensée par le contrôle que l'on a sur sa propre maison, en échappant au coût d'un loyer et à l'insécurité que génèrent les contrats. La maison est extrêmement modeste et généralement édifée sur des terrains, soit surpeuplés, soit dangereux, et situés dans des espaces sociaux déqualifiés, comme la favela. Elle est, la plupart du temps, faite d'un mélange de maçonnerie et de bois, et ne bénéficie pas des services collectifs d'approvisionnement en eau et en électricité. Elle est cependant perçue comme un bien fondamental. Elle délimite un territoire que s'est approprié le groupe familial et offre un abri qui aide à affronter les effets d'un salaire irrégulier et insuffisant. Surtout, elle permet d'accepter plus facilement la baisse des salaires et les conditions de travail que les patrons justifient par l'absence de qualification des ouvriers.
- 43 Puis viennent ceux dont le parcours de migration a été réussi et qui ont accédé à une profession ou à un savoir-faire reconnu. Ce succès trouve son expression la plus évidente dans l'acquisition d'une maison. Les options privilégiées consistent, pour un homme, à être engagé dans le bâtiment, et, pour une femme, à exercer un emploi domestique rémunéré. Les flux migratoires se concentrent autour de Rio de Janeiro et de la région du Grand Rio.
- 44 Jusqu'aux années quatre-vingt, les migrants se déplaçaient avec leur famille. Ils comptaient sur les possibilités de travail et tentaient d'intégrer toutes les forces négociables. Ces dernières années, la migration est devenue saisonnière et ne concerne que le seul travailleur, de sorte que la famille, à travers certains de ses membres – en particulier la femme et les filles – maintient un lien avec la culture de la canne à sucre. Cette nouvelle forme de migration permet de s'adapter aux fluctuations du marché et constitue un recours face aux risques et aux incertitudes.
- 45 La troisième et dernière alternative offerte aux travailleurs, amalgame ou combinaison des deux premières, se fonde sur l'équilibre entre le marché du travail interne et le marché externe. Les travailleurs migrent pour pénétrer d'autres marchés tout en se repliant sur la productivité de la canne à sucre lorsque les débouchés sont devenus improbables. L'accès à un lien de travail formel au sein du marché local est, actuellement, de plus en plus restreint, étant donné la centralisation industrielle due à la fermeture de nombreuses *usinas*¹³. Dans ce contexte, les dix fabriques restantes deviennent des entreprises parallèles – formelles et informelles – employant des travailleurs appartenant à la catégorie des serviteurs ou des employés de services généraux. Les travailleurs de la canne à sucre obtiennent des contrats toujours plus courts ou doivent passer par l'intermédiaire de firmes qui en établissent pour leur part afin de mieux frauder le fisc.
- 46 Face aux stratégies de l'administration des *usinas*, visant à retarder ou à bloquer le paiement des salaires, les travailleurs en sont venus à préférer le travail clandestin. Le bas salaire se voit compensé par la certitude d'un petit fixe et d'un accès au crédit. Afin d'accroître leurs revenus, les travailleurs parcourent de longues distances pour se rendre à la fabrique, entraînant tous les membres productifs de la famille derrière eux.

Ils comptent aussi sur la retraite des personnes âgées qui y ont droit. Certains d'entre eux complètent leur revenu grâce aux redistributions financières que leur vaut leur condition d'indigents. Par l'intermédiaire des épouses, ils font pression sur les institutions d'assistance, qu'elles soient philanthropiques ou d'État, afin d'obtenir chaque mois un sac d'aliments (1 kg de haricots, 2 de sucre, 3 de riz et 1 de pâtes, 1 bouteille d'huile, 3 petites boîtes de saucisses, 1 paquet de farine de maïs et 1 de maïzena, 4 boîtes de lait en poudre) ainsi que du lait pour les enfants en bas âge ou préscolarisés.

- 47 La reproduction sociale de ces travailleurs dans une économie de monoculture, qui impose la dictature d'un marché du travail hégémonique, limite leurs actions et leur espoir de changement. Quelques-uns – les plus dépourvus de ressources alternatives – n'ont d'autre choix que d'accepter ces conditions de travail ou mourir d'inanition. Les nombreux exemples de travailleurs qui se rendent à la cannaie le ventre vide et se contentent de jus de canne mélangé à de la farine de manioc constituent une preuve accablante. L'argent obtenu à la fin de la journée est vital.
- 48 Dans l'accomplissement de leur rôle de parents, les attentes exprimées par les travailleurs ruraux sont socialement construites. Face aux situations les plus diverses, ceux-ci se positionnent par rapport au champ des possibles objectivement inscrits dans leurs conditions matérielles d'existence¹⁴. Ils font valoir qu'ils s'efforcent de répondre aux besoins alimentaires essentiels¹⁵. La nécessité justifie ainsi l'utilisation précoce du travail des enfants, ce qui exprime un devoir moral mais témoigne également de la très faible considération accordée à la force de travail des enfants et des jeunes. S'attribuer très tôt le rôle de responsable de l'approvisionnement alimentaire revient à s'attribuer très tôt un rôle fondamental au sein de la famille. Même ressentie comme source de sacrifices et de souffrances, cette charge confère du prestige.
- 49 Faisant de nécessité vertu, la précoce insertion des enfants dans le travail traduit la division familiale du travail et le système de valeurs morales qui régissent l'interdépendance des membres de la famille. Tous doivent très tôt assumer des responsabilités en vue d'assurer le minimum vital. L'acceptation du sacrifice devient ainsi constitutive de l'*ethos* de cette catégorie de travailleurs.
- 50 Le dialogue, en présence d'une mère et de son fils¹⁶, dont nous livrons ici la transcription, montre que les conditions de coupe de la canne à sucre définissent la forme actuelle d'entrée de l'enfant dans le marché du travail, avec une nouvelle élaboration de l'organisation de la famille. C'est la consécration de la solidarité familiale qui légitime l'insertion de l'enfant. Et c'est sa mère qui le sociabilise afin qu'il s'insère dans l'univers du travail. Cette association familiale permet qu'on impose une rémunération correspondant non pas à ce que le travailleur est en droit de demander mais à sa collaboration à la subsistance de la famille. Ce fait implique avant tout la reproduction à long terme des conditions pénibles car il perpétue la dévalorisation de la force de travail¹⁷.
- 51 – J'ai déjà coupé beaucoup de canne pour moins d'1 centavo, ces petites pousses qui ne grandissent pas à cause du soleil. On doit en abattre 100 mètres pour gagner 1 R\$, 1,5 R\$ au maximum¹⁸. J'ai déjà beaucoup travaillé et il m'est arrivé de le faire travailler [le fils]. Lui, à 9 ans, il a dû couper de la canne avec moi.
- 52 – Tu t'en souviens ? Il ne pouvait plus supporter la canne parce que, quelquefois, on avait des bonnes cannes, mais, d'autres fois, elles étaient toutes fines. J'avais besoin de lui. Alors, le matin, je lui disais : « Mon fils, aujourd'hui, tu ne vas pas à l'école, tu vas

m'aider. » Je l'ai aussi emmené au travail afin de réunir un peu d'argent pour acheter une télévision parce que tous les jours ils me la demandaient, et moi, je n'arrivais pas à l'acheter. On n'avait pas de télévision et ils en étaient fous. Alors, j'ai dit : « On va aller aux champs. » Et c'est comme ça que j'ai acheté une télévision en noir et blanc. Elle [la télévision] a quatre ans. Ça fait quatre ans que j'ai fait ça avec lui. Je l'ai fait travailler avec moi toute la semaine pour que je puisse réunir un peu d'argent. J'ai économisé pendant un mois en amassant tout ce que je pouvais trouver et je lui ai acheté sa télévision. Ça fait déjà quatre ans. Je ne gagnais qu'1 réal, 1 réal et demi par jour, alors, toute seule, je ne pouvais pas acheter une télévision pour leur faire plaisir. Avec cet argent, on ne peut pas acheter à crédit. Je lui ai dit ça : « Quand tu auras un bon travail, on va en acheter une en couleur. Mais en attendant... tu te contenteras de celle-ci. »

- Et toi, tu as quel âge [m'adressant à l'adolescent qui coupe la canne] ?

- 14 ans. Je coupe la canne depuis que j'ai 9 ans. J'ai très peu étudié. Jusqu'à la quatrième classe.

- Il s'est arrêté d'étudier [informe la mère] parce qu'ici on ne va que jusqu'à la quatrième classe.

- Et toi, tu aimes ce travail ?

- Moi, non. Ah, c'est vraiment fatigant ! On ressent beaucoup de douleurs dans les bras, dans tout le corps. Les gens qui travaillent aux champs ont mal dans tout le corps. Quand je me couche pour dormir, vous ne pouvez pas imaginer combien ça fait mal. Et le matin, quand je dois me lever à nouveau ! Je crois que c'est parce que ça s'est refroidi, n'est-ce pas ? Alors ça fait mal. Ça fait mal partout. Ici, ça fait aussi mal que dans le dos. Ici, ça brûle. On ressent une brûlure à cet endroit à cause de ce grand couteau qu'on doit tirer toute la journée.

- Et à la fin de la semaine, tu réussis à apporter combien à la maison ?

- 9 reales.

- Cela veut dire que tu gagnes entre 36 et 40 reales par mois. Et avec cet argent, qu'est-ce que tu t'achètes pour toi ?

- Je ne m'achète rien pour moi.

- [La mère] : il me le donne, ça aide à payer le boulanger. À l'instant même j'étais en train de lui parler de ça. Cette semaine, il a travaillé pendant trois jours, et la facture d'électricité est arrivée aujourd'hui. Je lui ai dit : « Écoute, il va falloir m'aider à payer la lumière parce que ça fait trois mois qu'on a mis ce compteur et aujourd'hui, la facture est arrivée. » Je lui ai dit que l'argent de poche qu'il gagnait, il devait me le donner pour m'aider.

- 53 Ce point de vue, cette manière de construire une catégorie sociale sont des éléments qu'il est important de mettre en relief lorsqu'on analyse la perversion de l'usage du travail des enfants. Si les conditions de travail sont considérées comme illégitimes et injustes, ces arguments négatifs ne s'appliquent pas à la formation précoce du travailleur.
- 54 Les institutions de l'État brésilien, qui, de façons diverses, viennent en aide à la production agricole du sucre et de l'alcool, assurant la pérennité de certaines entreprises, sont en revanche totalement absentes lorsqu'il s'agit de prêter attention aux travailleurs. Vivant dans les mêmes conditions de précarité, la famille et la parentèle constituant, à côté d'un système scolaire lui aussi fragilisé, le recours fondamental pour la survie physique et sociale. Aux jeunes enfants il ne reste que la dignité sous-tendant la solidarité familiale qui viendra les secourir en cas de perte d'emploi ou de maladie, prévisibles quand on sait l'épuisement qu'engendre leur quotidien. Ce qui révèle un aspect de la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté, qui dépasse les possibilités de résistance des parents.

- 55 Face à une usure sans cesse croissante de la force de travail, la famille se trouve dans l'obligation de prendre seule en charge ceux qui sont inaptes ou partiellement inaptes au travail. La prise en charge de la dépendance économique de plusieurs membres de la famille par un ou deux travailleurs productifs amplifie la précarité physique et sociale du groupe¹⁹. Ceux qui vivent aux crochets des autres sont de gros consommateurs d'attention, de médicaments, de nourriture, d'angoisse. Ils imposent des ruptures ou rendent inefficaces les formes de lutte contre l'adversité.
- 56 L'absence d'institutions de soutien aux parents socialisant tôt leurs enfants favorise la dépendance au travail et l'acceptation de conditions difficiles. Le travail apparaît ainsi comme le moyen d'encadrer moralement les pauvres tout en offrant également un cadre aux employeurs comme agents les plus proches et les plus aptes à accorder les moyens de subsistance, l'accès au crédit et l'appui en cas d'imprévu. La cannaie est ainsi le lieu de l'intégration la plus aboutie au groupe, car, entre ses membres, c'est le travail qui structure les espaces, le temps, les relations sociales et l'univers culturel.
- 57 Lorsqu'ils approchent de l'âge où s'ouvrent devant eux de nouvelles dimensions de l'existence sociale, les enfants prennent conscience de ce qu'on leur impose cette reproduction dans les mêmes conditions que celles qu'ont connues leurs parents. Cette représentation du monde à travers une dynamique cyclique leur permet de percevoir que leur destin est prédéterminé. Finalement, le temps qui précède leur incorporation au monde du travail n'est pas tellement plus long qu'il ne l'était pour leurs parents.
- 58 Ne disposant pas d'autres formes d'expression sociale et vivant sous la menace d'une disqualification qui résulte en grande partie de l'abandon et de l'isolement, ils se construisent une image sociale fondée sur l'honneur de travailler. L'acceptation des injustices et la résignation confèrent une dignité à ceux qui ont dû renoncer à la quête de justice lorsque les lois n'étaient pas respectées. Elles rendent toute leur dimension aux relations paternalistes et à la gratitude envers les employeurs et leurs intermédiaires.
- 59 Se positionnant précocement comme travailleurs et chefs de famille, les nouvelles générations s'éloignent chaque fois davantage des autres alternatives d'insertion dans le marché du travail. N'entrevoiant que peu de choix, les enfants doivent, au détriment d'autres aspirations, se socialiser afin d'accéder à la position souhaitée pour eux, adaptation d'autant plus réussie que leur assujettissement à un tel engagement est précoce. Il faut donc répondre aux exigences techniques d'utilisation de la force de travail. Il faut organiser le temps des enfants livrés à eux-mêmes à cause de la participation croissante de leur mère au monde du travail. Il faut instituer des moyens de socialisation en raison du manque d'intérêt des organes publics à doter les populations pauvres d'un réseau d'institutions qui puissent aider les jeunes générations.
- 60 La prise de conscience des risques sociaux liés à la violence est due à la peur panique que suscite le monde de la drogue essentiellement citadin. C'est pour cela que les programmes d'insertion sociale des jeunes travailleurs concernent les périphéries des grandes villes. Face aux expressions les plus spectaculaires de la pauvreté en milieu urbain, objet de toutes les attentions, la pauvreté en milieu rural a été reléguée au second plan.
- 61 Il ne suffit pas de mettre en avant l'école élémentaire²⁰. La professionnalisation, nécessaire à l'abandon de ce marché du travail, doit être un projet permettant

l'intégration de nouvelles générations qualifiées²¹. Cette proposition exige une action collective qui dépasse les petits investissements des parents, et les travailleurs ruraux, isolés culturellement, continueront à ne pas y avoir accès.

- 62 La diminution des hiatus culturels doit être suivie d'une diminution des hiatus institutionnels, et offrir la possibilité de développer les modes d'expression nécessaires à la mobilité²². La vie au sein de la société moderne présuppose une fragmentation en plusieurs univers culturels pouvant parfois se recouper. Contraints à un isolement culturel d'autant plus fort qu'il est institutionnel, les individus en viennent à souffrir, soit parce qu'ils ne peuvent pas en sortir, soit parce que, pour dépasser des frontières symboliques difficiles à transgresser, ils doivent beaucoup s'investir. Vivre dans un réseau social sans connaître les moyens d'en sortir conforte les sentiments d'exclusion et d'infériorité²³.
- 63 Le combat contre le travail des enfants ne peut pas non plus laisser de côté les conditions de constitution des marchés du travail au sein desquels l'insertion du travailleur atteint des niveaux d'expropriation définis comme intolérables. On ne peut nier que les violentes conditions d'appropriation de la plus-value ne concernent pas seulement les enfants mais aussi les parents ou les adultes. Comme les victimes sont de tous âges, on ne peut pas épargner la souffrance de façon provisoire à l'enfant pour ensuite imposer à l'adulte des conditions de vie inacceptables.

BIBLIOGRAPHIE

- Alvin, R.** — 1996, « Le travail des enfants vu par la société civile. Les débats sur l'enfance pauvre au Brésil. Entre la marginalisation et le travail précoce », in B. Schlemmer ed., *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris, Karthala-ORSTOM : 163-199.
- Antuniassi, M.H.R.** — 1983, *Trabalhador Infantil e Escolarização no Meio Rural*. Rio de Janeiro, Zahar Editores.
- Ariès, P.** — 1986, *História social da criança e da família*. Rio de Janeiro, Guanabara.
- Bonnet, M.** — 1998, *Regards sur les enfants travailleurs. La mise au travail des enfants dans le monde contemporain. Analyse et études de cas*. Lausanne, Éditions Page Deux.
- Bourdieu, P.** — 1979, *O desencantamento do mundo*. São Paulo, Editora Perspectiva.
- D'Incao, M.C.** — 1975, *O bóia-fria : acumulação e miséria*. Petrópolis, Editora Vozes.
- Fukui, L.** — 1996, « Pourquoi le travail de l'enfant est-il toléré ? Le cas du Brésil », in B. Schlemmer ed., *L'enfant exploité...* : 181-200.
- Garcia Jr, A.** — 1993, « Introduction », *Études rurales* 131-132 : 9-18.
- Gnaccarini, J.C.** — 1993, « O trabalho infantil agrícola na era da alta tecnologia », in J.S. Martins ed., *O massacre dos inocentes. A criança sem infância no Brasil*. São Paulo, Hucitec : 81-116.
- Guedes, S.L.** — 1997, *Jogo de corpo : um estudo de construção social de trabalhadores*. Niterói, EDUFF.

- Marin, J.O.** — 1997, « O trabalho da criança e do adolescente na agricultura de Goiás », *Os (des)caminhos do desenvolvimento rural brasileiro. Anais do VI Encontro Regional Centro-Oeste da APIPSA*. Brasília, Universidade de Brasília : 206-215.
- Morice, A.** — 1996, « Le paternalisme : rapport de domination adapté à l'exploitation des enfants », in B. Schlemmer ed. *L'enfant exploité...* : 269-290.
- Neves, D.P.** — 1997a, *Os fornecedores de cana e o Estado intervencionista*. Niterói, EDUFF. — 1997b, *Assentamento rural : reforma agrária em migalhas*. Niterói, EDUFF. — 1999, *A perversão do trabalho infantil*. Niterói, Intertexto.
- Schlemmer, B.** — 1996, « Présentation générale », in B. Schlemmer ed., *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*. Paris, Karthala-ORSTOM : 7-27.
- Sigaud, L.** — 1993, « Des plantations aux villes : les ambiguïtés d'un choix », *Études rurales* 131-132 : 19-37.
- Spindel, C.R.** — 1989, *Criança e adolescente no mercado de trabalho*. São Paulo, Editora Brasiliense.
- Willis, P.** — 1991, *Aprendendo a ser trabalhador. Escola, resistência e reprodução social*. Porto Alegre, Artes Médicas.
- Zaluar, A.** — 1985, *A máquina e a revolta : as organizações populares e o significado da pobreza*. São Paulo, Editora Brasiliense. — 1994, *Cidadãos não vão ao Paraíso. Juventude e política social*. São Paulo/Campinas, Editora Escuta/Editora da UNICAMP.

NOTES

1. . En 1992, l'OIT a créé l'IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants). Certaines aides financières ont été distribuées sous la forme de bourses d'étude. On a fait pression sur les pays signataires de conventions afin qu'ils ratifient les grandes lignes de ce programme. La transformation de législations nationales et l'amélioration des services de l'inspection du travail ont été exigées [Bonnet 1998]. Au Brésil, on a mis en œuvre un programme équivalent, le PETI (Programme d'éradication du travail infantile) qui, progressivement, propose des alternatives pour retirer certains enfants du monde du travail dans certains secteurs de production, parmi lesquels l'agriculture. Toutefois les mesures prises se limitent souvent à des intentions et à l'élaboration de modèles d'intervention étatiques.
2. . Pour une analyse quantitative de l'utilisation du travail des enfants, voir C.R. Spindel [1989].
3. . Bien que cela sorte du cadre de cet article, il convient de préciser que ceux qui luttent pour limiter le travail des enfants en milieu rural comptent sur l'adhésion de ceux qui dénoncent les diverses formes de violence auxquelles sont soumis les jeunes en milieu urbain. Ces actions sont devenues plus percutantes à l'occasion du combat pour la promulgation et l'application dès 1991 du Statut de l'enfant et de l'adolescent.
4. . Ce point a été étudié par M.C. D'Incao [1975], J.C. Gnaccarini [1993], J.O. Marin [1997], D.P. Neves [1997a, 1997b].
5. . Les transformations sociales qui ont eu lieu dans la région du Nordeste ont fait l'objet d'un numéro spécial d'*Études rurales* (131-132).
6. . Sur le contingent réel et potentiel des travailleurs infantiles et adolescents dans la région du sucre et de l'alcool de Rio de Janeiro, voir D.P. Neves [1999].
7. . La promulgation du Statut du travailleur rural, qui a institué une législation relative aux règles de fonctionnement du marché du travail dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, date de 1963. Le terme « travailleur rural » y recouvre à la fois le salarié agricole, le métayer et le petit producteur.

8. . À propos du déplacement des travailleurs des fazendas vers la périphérie des villes du nord-est du Brésil, voir L. Sigaud [1993]. Pour le Sud-Est, voir D.P. Neves [1997] et M.C. D'Incao [op. cit.]
9. . Le développement de la production de canne à sucre pour répondre à la demande de production d'alcool a provoqué l'extension des espaces destinés à la culture ainsi que le déboisement, allant même jusqu'à annexer des sols peu propices à ce type de culture. Les conditions climatiques s'en sont trouvées altérées, entraînant une baisse de la productivité agricole.
10. . La détérioration des conditions de vie des travailleurs ruraux du centre-ouest du Brésil, région qui, récemment, a développé la production de sucre et d'alcool, a été analysée par J.O. Marin [op. cit.].
11. . Cette stratégie de légitimation de l'usage illégal du travail des enfants se retrouve dans de nombreux autres contextes de production agricole et d'élevage. Voir, entre autres, M.H.R. Antuniassi [1983] et J.O. Marin [op. cit.].
12. . Cette inadéquation des institutions, cette peur de l'entrée des enfants dans la délinquance, facteurs finissant par valoriser le travail, quelles qu'en soient les conditions, sont des motifs récurrents dans la majeure partie des groupes de travailleurs qui font l'objet d'une étude, que ce soit au Brésil ou dans d'autres pays qui comptent d'importantes masses de pauvres et de chômeurs. Pour ne citer que quelques exemples : R. Alvin [1996], S.L. Guedes [1997] et B. Schlemmer [1996].
13. . Entre 1985 et 1995, dans la région du sucre et de l'alcool de l'État de Rio de Janeiro, six usinas et trois distilleries ont dû cesser leur activité à cause de l'absence de reconversion des ressources en capital dans d'autres activités productives [Neves 1997a, 1997b et 1999].
14. . Cette analyse de la précarité des conditions de vie des travailleurs a été élaborée par P. Bourdieu [1979 : 32-33].
15. . Le processus d'insertion du jeune travailleur peut répondre à des nécessités de consommation individuelle. Toutefois sa pleine socialisation présuppose la subordination des intérêts individuels aux intérêts collectifs de la famille.
16. . La mère a 39 ans. Elle est l'épouse d'un conducteur de tracteur de 41 ans, sans emploi, ne bénéficiant d'aucune rémunération, ayant des problèmes de santé. Le fils, de 14 ans, est l'aîné des cinq enfants comprenant une fille de 10 ans et trois garçons de respectivement 8, 5 et 3 ans. L'interview a été réalisée en novembre 1997.
17. . Pour une analyse de ce thème au sein de la société brésilienne, voir R. Alvin [op. cit.], M.H.R. Antuniassi [op. cit.], L. Fukui [1996], J.O. Marin [op. cit.], D.P. Neves [1999], C.R. Spindel [op. cit.].
18. . Les travailleurs font du mètre l'unité de mesure de leur travail, mais ils ne trouvent pas de terme – parce qu'il n'y en a pas dans le langage commun ni dans l'ensemble des monnaies en circulation – pour se référer à une valeur qui n'existe que dans le langage statistique (dixième de centième de réal). Chaque mètre de canne coupé correspond, de fait, à 1 ou 2 dixièmes de centième évalués à moins d'1 centavo, comme dit la personne interviewée. C'est pour cela qu'elle conclut qu'à la fin de la journée, elle a coupé 100 mètres de canne et reçu 1 à 1,5 R\$, ce qui équivaut approximativement à 0,50 ou 0,80 dollars US (en janvier 2001).
19. . En 1993, l'État brésilien a institué la Loi organique d'assistance sociale (LOAS) qui prévoit que les personnes âgées de plus de 70 ans et pouvant prouver qu'elles ne bénéficient d'aucun revenu ni d'aucune aide familiale, de même que les personnes souffrant d'incapacité physique ou mentale, ont droit à une pension de la valeur d'un salaire minimum. L'accès à cette assistance est rendu extrêmement difficile par la bureaucratie, raison pour laquelle cette loi n'a pas été amplement divulguée au sein de la population pauvre. Ceux qui réussissent à franchir de telles barrières le font grâce à des médiateurs institutionnels, généralement des volontaires attachés à une organisation philanthropique.
20. . L'opposition sociale au travail des enfants n'a inspiré que deux types de solution. L'une, juridique, qui fixe les cadres de la définition légale de l'intégration au système scolaire et au

monde du travail est inefficace, en outre, à cause de la résistance des parents. L'autre, idéalisée, croit exclusivement à l'efficacité de l'expansion de l'instruction.

21. . À propos de cette perspective de gestion systématique et collective des modes d'insertion des nouvelles générations, voir P. Willis [1991].

22. . Plus les individus sont capables d'établir des contacts avec l'extérieur, plus grandes sont les expériences d'interaction avec d'autres modèles symboliques. De la même manière, les probabilités de faire face et d'intervenir dans les changements que l'on désire ou que l'on doit affronter seront plus grandes [Bourdieu *op. cit.*].

23. . Comme l'ont constaté de nombreux chercheurs en sciences sociales au Brésil [Zaluar 1994].

RÉSUMÉS

Cet article analyse les conséquences qu'a, au sein des familles, la mise au travail précoce des enfants dans l'agriculture de la canne à sucre au Brésil. Bien que la législation préconise la scolarisation, l'extrême pauvreté incite les travailleurs ruraux à contourner la loi et à pérenniser une pratique d'exploitation des plus faibles. L'isolement relationnel se reproduit, transformant la pauvreté en legs.

Poverty as a legacy. Child labor in Rio Janeiro. - What are the consequences on families when children are sent to work at a much too young age in sugar-cane fields in Brazil? Utter poverty forces rural laborers to skirt around schooling laws; the exploitation of the weakest is thus perpetuated. Relational isolation is thus reproduced; and poverty, made into a legacy.

AUTEUR

DELMA PESSANHA NEVES

Université fédérale Fluminense, Niterói